

Semaine de l'environnement

Gala ASR danse

Opéra sur écran

Flash

1er juin 2023

N° 514



VIE MUNICIPALE

La commune de Romillé recrute :

Des animateurs diplômés BAFA pour travailler à l'accueil de loisirs **du 16 au 31 août**. Renseignements au 02 99 23 28 95 ou enfance.jeunesse@romille.fr

Quads et motos sur les chemins de randonnée de Romillé

Leur circulation sur les 6 circuits de randonnée de Romillé est interdite (Arrêté municipal de juin 2007).

Conseil Municipal des Jeunes

- Samedi **3 juin** 10h30 réunion plénière des membres du CMJ.
- Journée plogging

Le CMJ vous propose de participer à une journée de marche et course en nettoyant la commune. RDV **le dimanche 4 juin**, de 10h à 17h, départ place des Frères Aubert. Petite restauration sur place.

- Candidature nouveau CMJ

Les jeunes de Romillé âgés de 11 à 15 ans peuvent présenter leur candidature au prochain CMJ. Dossier d'inscription disponible en mairie et à l'Accueil Jeunes. Dossier à déposer en mairie **avant le 16 juin**. Plus d'info : jean.hery@romille.fr ou 02 99 23 24 59.

Avis aux randonneurs, randonneuses

La nature n'est pas un espace de liberté totale. Si vous désirez faire une balade dans les chemins en campagne, nous vous demandons d'emprunter uniquement les chemins balisés destinés à la randonnée. Le passage sur les propriétés privées n'est pas autorisé.

Risque d'attaques de buses

Des buses nichent aux abords des chemins de randonnée de La Draperie et Les Bois au lieu-dit La Chaise. Évitez de courir dans ce secteur afin qu'elles ne se sentent pas menacées.

ENFANCE JEUNESSE

Inscriptions camps d'été

Depuis le 2/05, inscriptions ouvertes pour les camps Kids (du 10 au 13/07) et P'tits Djeun's (du 17 au 21/07).

Dossiers d'inscription disponibles en mairie.

AGENDA

Fête des mères
le 04/06



- 01/06** Soirée d'échanges ABC, 20h30, Maison des Assos
- 02/06** Film "Le Chêne", 20h30, cinéma Le Korrigan
- 03/06** Café Papote, 10h-12h, Maison des Assos
- 03/06** Stand "SuperBazar", 9h30-12h30, devant la Mairie
- 03/06** Inventaire des nids d'hirondelles, 15h-16h, devant la Mairie
- 03/06** Gala, ASR Danse, 14h30 ou 17h30, Le Pré Vert
- 04/06** Opération Plogging CMJ, 10h-17h, place des Frères Aubert
- 08/06** Randonnée à Romillé, rdv 9h20, parking Le Pré Vert
- 10 et 11/06** Bienvenue dans mon jardin, 14h30, rue de la Chauvrais
- 13/06** Réunion philatélie, 18h, Maison des Associations
- 13/06** Randonnée à Guipel, rdv 13h50, parking Le Pré Vert
- 15/06** Opéra sur écran, 20h, cinéma Korrigan
- 16/06** Randonnée à Bréal s/ Montfort, rdv 10h50, parking Le Pré Vert
- 22/06** Randonnée à Romillé, rdv 9h20, parking Le Pré Vert
- 23/06** Zumba Party, 20h-22h, La Pré Vert
- 24/06** Fête de la Saint-Jean, 19h, prairies du Bignon
- 24/06** Randonnée à Tinténiac, rdv 10h20, parking Le Pré Vert
- 25/06** Gala GRS, 15h30, salle Anita Conti
- 29/06** Randonnée à Romillé, rdv 9h20, parking Le Pré Vert
- 01/07** Randonnée à Dinan, rdv 10h20, parking Le Pré Vert

ENVIRONNEMENT

Semaine de l'environnement

Spectacle, ateliers, film, débats et bien d'autres encore, venez éveiller votre curiosité durant la semaine de l'environnement

du 31/05 au 04/06. Plus info sur romille.fr

Distribution de composteurs (Rennes Métropole)

Une distribution est organisée le **4 juillet** prochain à 18h et à 18h30, place des Frères Aubert. **Inscription obligatoire**, à partir du **15 juin**, en ligne sur metropole.rennes.fr, rubrique « déchets/propreté » puis « vos démarches déchets en ligne ». En cas de difficulté, vous pouvez appeler le 0800 01 14 31 (service & appel gratuits).

Bienvenue dans mon jardin

Les **10 et 11 juin**, près de 50 jardins au naturel ouvrent leurs portes en Ille-et-Vilaine. L'occasion de mettre en valeur le jardinage au naturel et de favoriser les échanges entre jardiniers amateurs. Gratuit. Infos : www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org

o À Romillé

Le jardin de la résidence de la Chauvrais, situé au n°8, vous ouvre ses portes le **10 et 11 juin**. Venez échanger et découvrir le potager, le jardin d'ornement et de plantes aromatiques tenus par les résidents.

Moustique tigre - Lutte

L'Agence Régional de Santé a mis en place un plan contre l'installation du moustique tigre. Afin de freiner son installation et de limiter l'impact sanitaire et les nuisances associées, vous trouverez la check-list, créée par l'ARS, avec les bons gestes à adopter, à la mairie ou sur romille.fr. Pour plus d'informations sur le moustique tigre : bretagne.ars.sante.fr. Signaler la présence de moustique tigre : signalement-moustique.anses.fr

La Check-List Anti moustique tigre

RANGÉZ à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

ENTRETIENEZ

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Terrasses sur plots Caillebotis
- Pompe de relevage
- Bornes d'arrosage

NETTOYEZ pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

VIDÉZ ou moins

- après chaque pluie**
- Coupelles de pots de fleur (astuce : mettez-y du sable ! la plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Cache-pots
- Pieds de parasol
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Éléments de décorations
- Bref, tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

COUVREZ avec un voile ou une moustiquaire

- Les récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique passera par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves)
- Bidons et fûts devant rester dehors

INFOS TRAVAUX - VOIRIE



- Construction du demi-anneau du futur giratoire à Bédée/Tournebride, **du 22/05 au 30/06**, accès direct vers Montauban-de-Bretagne interdit, une déviation est mise en place.
- Coupure d'éclairage public la nuit durant toute la **période estivale** (fin mai à fin août). Plus d'infos : <https://romille.fr/de-nouveaux-horaires-pour-leclairage-public/>

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2023

Le 3 avril 2023 à 20h30, le Conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Henri DAUCÉ.
Présents : Henri DAUCÉ ; Catherine DESCAMPS, Laurent BEUCHET, Catherine BAUDRIER, Philippe BARDEL, Anne SIDRE (adjoints) ; Marie-Claude CHEVILLON, Serge AUBERT, Mohamed EL YAZIDI, Didier BELLAMY, Valérie ÉTIENNE, Ronan FARAULT (conseillers délégués) ; Jeannine COLLET, Laurence NICOLAS, Patrice GOUALLIER, Éline FROTIN, Anne DELAUNAY, Marie-Hélène DAUCÉ, Christine ROUSSIN, Ludovic ÉPAILLARD, Dominique LE GUEU, Armel LEMETAYER.

Absents ayant donné procuration : Franck CHAUVEL (procuration à Mohamed EL YAZIDI), Laurence DUFOUR (procuration à Anne DELAUNAY), Manuel DE OLIVEIRA (procuration à Christine ROUSSIN), Raphaëlle CARDON (procuration à Jeannine COLLET).

Absent : Jean-Michel RENAUD

Secrétaire de séance : Jeannine COLLET.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 MARS 2023

Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal en date du 6 mars 2023 est soumis à l'approbation du Conseil municipal et adopté à l'unanimité des présents.

DÉLIBÉRATIONS

Réaménagement du secteur de l'Encrier : validation des orientations programmatiques

M. le Maire et les adjoints directement concernés par le projet présentent à l'Assemblée les orientations programmatiques retenues concernant le réaménagement du secteur de l'Encrier et la construction sur cet espace d'une médiathèque multifonctions. Ces orientations sont le fruit d'un long travail de réflexion et de concertation, soutenu par un prestataire spécialisé. Le projet propose une recomposition complète du secteur, après démolition progressive des différents bâtiments qui s'y trouvent actuellement (sauf le bâtiment de l'Encrier). Seront construits petit à petit, à partir de 2025 et jusqu'à la fin, environ, de la décennie : une grande médiathèque multifonctions, comprenant un auditorium, des salles d'activités et associatives, des services publics, etc..., deux immeubles sociaux qui disposeront au total d'une quarantaine de logements (dont un immeuble sans doute dédié aux personnes âgées autonomes), et quelques cellules commerciales entre la future médiathèque et la place de l'Église. L'ensemble sera bâti autour d'une nouvelle « place de village », ouverte et animée, qui fera la part belle au déplacement doux (avec notamment un trottoir très élargi entre la place de l'Église et l'Encrier). Le coût financier de réalisation de cette opération est évalué à ce jour à 5,95 M€. Les orientations programmatiques définies sont approuvées par le Conseil municipal par 18 voix « pour », une voix « contre » et 7 abstentions.

Vote du taux des taxes directes locales pour 2023

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de maintenir les taux des taxes directes locales à leur niveau de 2022. Le taux de la taxe sur le foncier bâti reste donc fixé à 38,10 %, celui de la taxe sur le foncier non bâti à 38,68 % et celui de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires à 15,25 %. En conséquence, le produit fiscal attendu pour 2023 se chiffre à 1 590 559 €, soit une augmentation de 9,09 % en un an.

Délibérations budgétaires - Comptes de gestion et comptes administratifs 2022

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, les comptes de gestion établis par le trésorier municipal au titre de sa gestion 2022, tant en ce qui concerne le budget principal de la Commune que l'ensemble de ses budgets annexes. Les comptes administratifs 2022 -c'est-à-dire les bilans des comptes tenus la Collectivité- sont également adoptés à l'unanimité, sauf en ce qui concerne les budgets annexes « commerces » et « Pré Vert » (6 abstentions). Le budget principal de la Commune révèle cette année un résultat de clôture largement excédentaire, en raison de la réintégration en 2022 du solde de clôture du budget annexe « lotissement communal du Champ Rouatard » (soit un excédent de 709 978,97 € après reprise des restes à réaliser, contre un léger déficit de 39 142,63 € l'an dernier).

Délibérations budgétaires - Approbation des budgets primitifs 2023

Le Conseil municipal décide, par 18 voix « pour », 6 voix « contre » et 2 abstentions de n'affecter en section d'investissement du budget principal 2023 qu'une part de l'excédent de fonctionnement constaté à la clôture des comptes 2022, soit 371 399,00 €. La différence, d'un montant de 709 978,45 €, est reprise en section de fonctionnement. Le budget prévisionnel 2023 est ensuite adopté par 18 voix « pour » et 8 voix « contre ». La section de fonctionnement de ce budget s'équilibre à 4 529 706,00 € et la section d'investissement à 2 593 413,00 €. Les principaux investissements budgétés pour 2023 sont

les travaux de grosses réparations des salles de sports et la restructuration de la cantine scolaire. Les budgets annexes 2023 sont validés à l'unanimité, sauf les budgets annexes « commerces » et « Pré Vert », adoptés par 20 voix « pour » et 6 abstentions.

Adhésion de la Commune au dispositif d'achats centralisés REGATE

À l'unanimité, le Conseil municipal accepte l'adhésion de Romillé au dispositif d'achats centralisés REGATE porté par Rennes Métropole et la Ville de Rennes. Cette centrale d'achat permet de disposer, sur de nombreux services et fournitures, de coûts optimisés suite à la passation des marchés publics « en gros ».

Délibérations concernant les écoles

Le Conseil municipal fixe le montant des dotations et des subventions scolaires à caractère social pour 2023 (pour les trois écoles de Romillé) ainsi que la contribution annuelle aux charges de fonctionnement de l'école privée Saint-Martin, laquelle est arrêtée pour 2023 à 98 161,40 €.

Attributions de subventions à des associations

Certaines associations locales n'ont pas pu déposer de demandes de subvention dans les délais initialement fixés par la Commune. Une prolongation a toutefois été accordée, ce qui a permis à l'APEL de l'école St-Martin et à l'Association Sportive de Romillé (l'ASR) de formuler une demande de subvention. Après examen de ces dernières par la Commission « Vie associative, développement sportif et culturel », le Conseil municipal accorde une subvention de 200 € à l'APEL de l'école St-Martin (20 voix « pour » et 6 abstentions) et une subvention de 43 536 € à l'ASR (23 voix « pour » et 3 abstentions).

Renouvellement de la convention de partenariat avec l'Association Sportive de Romillé (ASR)

À l'unanimité, le Conseil municipal autorise le Maire à signer une nouvelle convention de partenariat avec l'ASR. Au-delà de répondre à une obligation légale étant donné le montant des subventions annuellement allouées par la Commune à cette association, cette convention permet de cadrer, financièrement comme techniquement, les relations entre les deux entités.

Partenariat avec l'association « la Famille Walili »

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité les modalités du partenariat projeté avec l'association « la Famille Walili » actuellement en résidence et jusqu'au 26 avril 2023 sur le parking à proximité de la salle du Pré Vert. L'association prendra à sa charge les frais d'électricité engendrés par son chapiteau et ses caravanes.

Acquisition d'une parcelle boisée près de la Gohérie

Pour des raisons écologiques, la Municipalité avait décidé de faire jouer son droit de préférence à l'occasion de la vente d'une parcelle boisée de 2 281 m² située près du lieu-dit la Gohérie. Il s'agit d'un boisement humide classé comme Milieu Naturel d'Intérêt Écologique (MNIE) et identifié comme « Habitats d'intérêt » au Schéma de cohérence territoriale (SCoT). Le Conseil municipal valide ce droit d'option par 24 voix « pour », 1 voix « contre » et 1 abstention. Le prix d'achat de cette parcelle est de 1 500 €.

Création d'une servitude pour l'implantation d'installations électriques

À l'unanimité, le Conseil municipal accepte de consentir à ENEDIS une servitude sous des parcelles du domaine privé communal situé dans la zone d'activités des Grands Carrés. Il s'agit de permettre à cette société d'implanter, puis ensuite d'exploiter, des installations de distribution électrique.

DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. le Maire informe le Conseil municipal des décisions qu'il a prises par délégation de l'Assemblée, depuis la séance du 6 mars dernier. Il s'agit :

- de la renonciation au droit de préemption urbain dont dispose la Commune (par délégation de Rennes Métropole) sur un bien récemment mis en vente.
- de la délivrance de nouvelles concessions dans le cimetière communal.
- des demandes d'autorisation d'urbanisme déposées concernant le projet de grosse réparation à la salle des sports Anita Conti (demande d'Autorisation de Travaux dans un ERP) et la restructuration du restaurant scolaire (demande de Permis de Construire).
- des tarifs fixés pour les produits vendus par la cafétéria de l'accueil jeunes, à l'occasion de deux événements particuliers qui auront lieu le 28 avril 2023 (animation « La Nuit du Jeu ») et le 4 juin 2023 (animation « Plogging CMJ »).

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES (PRINCIPAUX POINTS À SIGNALER)

- **Réunion publique** : M. le Maire fait savoir aux membres du Conseil municipal qu'une rencontre avec les commerçants de Romillé a été programmée le 17 avril prochain. Une réunion publique de présentation du projet de construction du magasin MaMaison.fr aura par ailleurs lieu le vendredi 14 avril, en soirée, salle de la mairie.



ASR Danse - Gala annuel

Samedi 03/06, 14h30-16h30 puis 17h30-19h30, salle Le Pré Vert, gala annuel avec 2 représentations. Des ventes pour les adhérents auront lieu à la salle Anita Conti la semaine avant le gala.

Opéra sur écran - Cinéma Korrigan

Jeudi 15/06, à 20h, au cinéma Korrigan, opération "Opéra sur écran" en direct depuis l'Opéra de Rennes avec la pièce "L'Élixir d'amour". Réservations auprès de la mairie au 02 99 23 24 59 ou par mail à mairie@romille.fr. Entrée gratuite.

Programmation complète sur <https://romille.fr/programme-cinema/>

Club de l'Amitié

- Repas cantonal le **05/06**

À Irodouër. Tarif 31 euros. Inscription avant le 10 juillet.

- Repas grillade le **27/06**

Salle des Volontaires, route Pleumeleuc. Tarif 10 euros. Inscription avant le 20 juin.

- Sortie cabaret avec Marie Guerzaille le **29/08**.

Acompte de 30 euros à régler soit lors de la permanence du 8 juin de 9h30 à 11h30 ou l'après-midi de 13h30 à 17h30 ou par chèque à l'adresse de Mr Marchix. Des places sont encore disponibles.

Philatélie

Mardi 13 juin à 18h : dernière réunion pour la saison, de la Société Philatélique de Rennes, section de Romillé, dans la petite salle de la Maison des Associations, place des Frères Aubert. Réunion ouverte à toute personne intéressée par les timbres, l'histoire du courrier, les cartes postales, etc. Contact : gg.legendre@orange.fr

Nature et sentiers - Randonnées

2€ pour les non-adhérents.

Site : <https://natureetsentiersromille.jimdofree.com/>

- Chemins de Romillé, les **1,8,22,29 juin**, rdv 9h20 parking du Pré Vert. Contact : 06 12 54 06 44.

- Circuit la Normandière à Guipel, 10 km, le **11/06**. Rdv 13h50 parking du Pré Vert, Covoiturage 2€. Contact : 06 69 48 35 76.

- Circuit du Bourg à Bréal s/Montfort 8 km, le **16/06**. Rdv 10h50, parking du Pré Vert. Covoiturage 2,50€. Prévoir pique-nique. Contact : 06 73 95 84 73.

- Circuit la Moucherie à Tinténiac 14 km, le **24/06**. Rdv 10h20 parking du Pré Vert. Covoiturage 1,50€. Prévoir pique-nique. Contact : 06 72 60 97 12.

- Circuit les Bords de Rance à Dinan 14 km, le **01/07**. Rdv 10h20 parking du Pré Vert, covoiturage 3€. Prévoir pique-nique. Contacts : 06 72 91 50 48 et 06 50 56 55 95.

Association les Volontaires

- Grande soirée Zumba-Party, **vendredi 23/06** à la salle Le Pré Vert, de 20 à 22h. Ouverture de la salle dès 19h30, afin de faire connaître ce sport et annoncer l'ouverture d'un autre cours adultes et d'un cours enfants le mercredi pour la saison prochaine.

- Gala annuel de GRS, **dimanche 25/06**. Un après-midi à ne pas manquer, salle Anita Conti à 15 H 30.

Arc-en-Ciel - Atelier-mémoire

La prochaine séance de l'atelier-mémoire initialement prévue le mercredi 7 juin est reportée au **mercredi 14 juin**, de 10h à 11h30, Maison des Associations

ASR - Animations sportives des vacances d'été

Début juillet, animations sportives, sur et à l'extérieur du territoire, ouvertes à tous. Camps (surf-padel ou équitation) 12-17ans à Saint-Pierre-de-Quiberon, stage foot U11-U13 masculin/ U13 -U15 féminin, stage basket-ball U11-U13-U15 mixte et stage multisport de 7 à 9ans (tir à l'arc, escrime, hand, athlétisme). Des activités à la journée pour les 8-17 ans. Plaquette et inscriptions disponibles sur asromille.fr Contact : 02 99 68 25 77 ou contact@asromille.fr

INFOS PRATIQUES



Objets trouvés

Suite à la braderie de l'Ascension, plusieurs objets ont été déposés à la mairie et attendent de retrouver leur propriétaire.

Impôts : Déclaration obligatoire des biens immobiliers

Rappel : vous avez **jusqu'au 30 juin 2023** pour déclarer vos biens immobiliers sous peine d'amende. Tous les propriétaires doivent déclarer leur bien immobilier cette année. Possibilité de faire sa déclaration sur impots.gouv.fr ou au 0 809 401 401. Il n'y a plus de déclaration papier.

Ateliers de la Mosaïque

Sur inscriptions au 07 87 12 45 37 ou florence.guenaec@romille.fr

- **Mardis 03-06-13-20/06**, atelier « Gym/équilibre », venez bouger avec Ciro de l'ASR, de 11h15 à 12h15.

- **Mercredi 21/06** : atelier « bien-être », une séance de relaxation et de détente de 14h30 à 15h30. Gratuit.

- **Jeudi 01 et 08/06**, de 9h à 11h atelier numérique destiné à l'utilisation du smartphone et de la tablette. Gratuit.

- **Jeudi 22/06**, de 14h-16h, conférence de sensibilisation aux arnaques du numérique, gratuit.

- **Jeudi 29/06**, atelier cuisine de fête : préparation du buffet pour la fête de la Mosaïque, à partir de 10h. Gratuit.

Espace France services

- Café Papote : **samedi 3/06**, de 10h à 12h, Maison des Associations, un moment de convivialité, gratuit et ouvert à tous.

- Afin de mettre à jour le registre des **personnes vulnérables** de la Commune, les habitants de plus de 65 ans, handicapés ou fragiles (isolée, sous traitement médical, femmes enceintes...) peuvent retirer un dossier à compléter à l'accueil de la mairie ou de France services. Ces informations sont enregistrées auprès de l'Espace France services pour l'organisation des secours en cas de nécessité.

SANTÉ



Médecins : ☎ **15** **Infirmières :** 02 99 23 21 73

Ambulances : Bôcher Joël : 02 99 68 21 21

Rennes Ouest : 02 99 68 23 01

Pharmacies de Garde : ☎ **3237**

03 et 04/06 De Brocéliande à Montauban

10 et 11/05 Devos à Talensac

RENNES MÉTROPOLE

Sortez en bus

- **Concert :**

Le 19/06, 20h, à l'Opéra, "Ça va mieux en le chantant". Durée : 1h ; à partir de 7 ans. Tarif : plein 5€, carte Sortir! 2€. Réservations **avant le 2/06** au 06 80 59 76 17.

PERMANENCES



Espace France services, 1 place des Frères Aubert (Maison des Assos). Contact : 02 30 03 42 66, france.services@romille.fr.

Horaires : lundi, mardi, jeudi 8h45-12h30, mercredi 9h30-18h30, vendredi 8h-12h45 et 14h-17h45. 1er samedi du mois 9h-13h.

Permanences sur RDV : **Espace Emploi** 14h-17h, 02/06 et 16/06 -

Notaire 10h- 12h, 02/06 - **Conseiller numérique**, 07/06 et 23/06

(matin) - **WeKer** 10h-17h, 07/06 et 21/06 - **Clic Noroît**, 9h-12h, 27/06

Conciliateur de justice 9h-12h, le 06/06 et 20/06 - **Conseillère**

budgetaire 9h30-12h30, 13/06 - **Impôts** 9h-12h, 25/05 - **CDAS Pacé** 9h-12h, 01/06, 15/06 et 29/06.

Permanences sans RDV : **CDHAT**, 14h-16h, 28/06.

Toutes les permanences à l'Espace France services sont gratuites.

CCAS : dépôt des dossiers à l'Espace France services et instruction sur RDV. Contact : magali.rossi@romille.fr.

Hôtel Montfort Communauté :

CAF le mercredi, sur RDV au 3230.

MSA du mardi au vendredi matin sans RDV

et après-midi sur RDV, lundi toute la journée, 02 99 01 80 73.

Carsat sur RDV au 3960 le 4ème lundi du mois. 9h-12h et 13h30-16h30.

Gendarmerie Hédé-Bazouges : 24h/24, 02 99 45 45 61.

Bécherel : mardi jeudi 8h-12h, 02 99 66 81 04.

Assistante Sociale : sur RDV à Romillé 1 jeudi sur 2 et à la

Chapelle-Chaussée mardi et jeudi 9h-12h. CDAS Pacé : 02 22 93 67 50.

CLIC Noroît Montgermont (Aide aux personnes de + de 60 ans et/ou aux personnes en situation de handicap) : sur RDV, 02 99 35 49 52.

ADMR : Irodouër, 02 99 39 89 51.

Restos du coeur Rennes : 02 99 33 23 93.

Point Espace Emploi Pacé : accueil@espace-emploi.fr, 02 99 60 14 55.

Conseil Avocat La Chapelle-Chaussée : Maître De Moy, 02 99 45 88 18.

